

AFDET AZUR

Historique

Auteur : webmaster

Date de publication : 2010-04-29

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE L'AFDET, LE 25 JUIN 1902

Lors de cette assemblée générale le travail préparatoire a été si bien conduit que les statuts sont adoptés sans retouche. On peut penser que la loi sur les associations, votée l'année précédente, voit ce 25 juin 1902 une de ses premières applications.

Relus un siècle plus tard, les objectifs sont toujours d'actualité, on reste admiratif devant le caractère prospectif des auteurs. Le titre : Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET), maintenu dans le temps. Le but : Perfectionner et développer les formations relatives à l'E.T. Les moyens : créer un bulletin pour informer les adhérents sur toutes les questions intéressant l'avenir de l'E.T., son organisation en France et à l'étranger.

• Organiser des réunions, des conférences à Paris, en Province sur des sujets se rapportant à l'E.T.

• Participer activement aux Congrès traitant de l'E.T. en France et à l'étranger.

• Subventionner des voyages d'études et des bourses de séjour à l'étranger.

• intervenir auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts généraux de l'E.T., provoquer ou soutenir les mesures législatives reconnues nécessaires à la prospérité de l'E.T.

L'organisation :

• Un comité que nous désignerions aujourd'hui par l'appellation de Conseil d'Administration.

On constate dès le départ une forte implication des parlementaires favorables au développement de l'E.T. Cela se traduit dès la constitution du bureau.

• Un bureau

- Président : Emile Maruejols, député de l'Aveyron Ministre des Travaux Publics ; ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie, Vice-Président du Conseil Supérieur de l'E.T.

- 6 Vice-Présidents, appartenant aux secteurs Commercial et Industriel, ou parlementaire (dont Modeste Leroy, député de l'Eure).

- 1 secrétaire général : le Directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, Paul Buquet

- 1 secrétaire général adjoint : Hippolyte Poitevin, ancien élève de l'École Centrale des Travaux Publics, inspecteur de l'E.T.

- 1 trésorier.

- 1 secrétaire administratif. Remarque : Pour l'animation régionale on crée des délégués régionaux pour « organiser la propagande et représenter l'Association, délégués pouvant s'adjoindre des personnes susceptibles de les seconder ». C'est le point de départ de nos sections départementales.

Ainsi voit le jour notre Association qui compte parmi ses membres, dès le départ, d'éminents parlementaires, ministres ou anciens ministres, des chefs d'entreprises tels le Directeur des

Fonderies de Pont-À-Mousson ; des Ingénieurs, des Directeurs de Banques, des Négociants,
des Directeurs d'Écoles d'ingénieurs, de commerce, des Associations d'Anciens Élèves
d'Écoles de tous niveaux, des enseignants.